

INTRODUCTION

Pour un renouvellement des recherches sur la citoyenneté

Marion CARREL et Catherine NEVEU

« L'homme ordinaire »¹, « L'ordinaire »², « L'ordinaire et le politique »³, « Les légitimités ordinaires »⁴ ; « Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire »⁵ et bien d'autres... Un corpus de réflexions et d'enquêtes empiriques se constitue progressivement autour de l'expérience ordinaire du politique. Ce livre entend y contribuer en creusant la question de la « citoyenneté ordinaire ». Est-il possible de définir, cerner et analyser les rapports ordinaires à la citoyenneté, de déterminer et de saisir ce que seraient ses formes « ordinaires » ? Dans quelle mesure l'approche empiriquement fondée de ces questions oblige-t-elle à considérer autrement un certain nombre de représentations et de théorisations sur la citoyenneté, telles que celles opposant individuation et attachements collectifs (à des lieux, des groupes ou des types de relations) ou celles concernant ses formes et espaces d'effectuation ?

1. Certeau, 1990 [1980].

2. Marie *et al.*, 2002.

3. Gautier, Laugier, 2006.

4. Hatzfeld, 2011.

5. Berger *et al.*, 2011.

La discussion proposée ici s'inscrit dans les débats contemporains sur les manières de penser, dans le contexte actuel, la notion même de citoyenneté, tant d'un point de vue méthodologique que conceptuel. Elle part clairement du postulat que « la citoyenneté » n'a pas d'essence (un ensemble de caractéristiques pré-définies, qu'on retrouverait ou non chez les individus ou dans leurs pratiques) immuable dans le temps et l'espace, mais qu'elle est un construit social et politique, une fabrique en constante évolution, un ensemble de processus pouvant varier dans les formes de son effectuation, selon les différentes ressources mobilisées et les enjeux en débat⁶. La citoyenneté est alors conçue « comme une relation plus totale, infléchie par l'identité, la position sociale, les suppositions culturelles, les pratiques institutionnelles et un sentiment d'appartenance »⁷.

De ce fait, par rapport à ce qu'une certaine tradition de recherche délimite comme relevant de la citoyenneté, de la participation et de la politique, cet ouvrage propose de faire un pas de côté afin de saisir, dans des formes hétérodoxes ou négligées, ou des approches renouvelées, des processus politiques qui sont centraux pour ces pratiques, et qui permettent, depuis ce qui paraît être des marges, de réinterroger le « centre » et les théories⁸. Du même coup, c'est aussi la qualification d'« ordinaire » elle-même qui doit faire l'objet d'un retour critique. L'ordinaire désigne-t-il la routine de la vie quotidienne, ce qui n'accède à la visibilité ni des pouvoirs publics, ni bien souvent des chercheurs ? « L'ordinaire » peut être entendu comme la manière dont les membres de la société produisent, dans le monde vécu, une compréhension de leur univers, lui donnent du sens⁹. Parler d'« ordinaire » permet ainsi de mettre en lumière les compétences que tout un chacun tire de ses expériences quotidiennes, ce que l'ethnométhodologie analyse de longue date¹⁰. On pourrait s'accorder sur le fait que la

6. Clarke *et al.*, 2014 ; Holston, 2008 ; Neveu, 2004 ; Eme, 2007 ; Carrel, 2007 ; Turner *et al.*, 2008 ; Eliasoph, 2011 ; Luhtakallio, 2012.

7. Werbner, Yuval-Davis, 1999 : 4.

8. Arnaud, Guionnet, 2005 : 263-292 ; Balibar, 2001.

9. Pharos, 1985.

10. Garfinkel, 2007 [1967].

citoyenneté ordinaire désigne les capacités des individus à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre-ensemble et le bien commun, notamment en dehors ou en marge des pratiques et lieux « labellisés » par les approches classiques de la citoyenneté (votes et campagnes électorales, mais également réunions publiques ou conseils de quartier). On reviendra plus loin sur ce qualificatif « d'ordinaire » qui ne va pas sans poser de questions, sur ses limites et ce qu'il permet de penser, tant il est vrai qu'on pourrait lui en préférer d'autres, comme celui de « signaux faibles de citoyenneté » proposé par L. Overney dans ce livre. À la lecture des huit chapitres, tous fondés sur des enquêtes minutieuses au plus près de pratiques quotidiennes de vigilance, d'alerte, d'inquiétudes, d'actions collectives, tous attentifs à la pluralité des représentations de la citoyenneté qui circulent et sont parfois débattues, trois axes de travail se dégagent - trois « pas de côté » - afin de poursuivre ce renouvellement des recherches sur la citoyenneté.

Méthode, lieux et moments

Le premier « pas de côté » est d'ordre méthodologique. À la différence de beaucoup d'autres, notamment au sein d'une partie de la science politique, les recherches rassemblées ici ne s'appuient pas sur des questionnaires ou entretiens sollicitant explicitement et directement les personnes interrogées sur leur/la citoyenneté¹¹. Comme le souligne N. Mariot dans sa discussion des enquêtes par questionnaire menées sur cette question¹², parce que celles-ci s'appuient sur une conception spécifique pré-établie de ce que doit être/faire le citoyen, elles mesurent davantage la conformité à cette norme que l'effectivité des pratiques citoyennes. Elles ne cherchent le plus

11. Par exemple Duchesne, 1997 ; Venel, 2004.

12. Mariot, 2010. Si cette partie de l'argumentation de N. Mariot est convaincante, d'autres aspects n'en demeurent pas moins problématiques ; voir Neveu, 2013.

souvent, en outre, qu'à les mesurer en période « d'activité citoyenne », principalement durant les périodes électorales ou lors de mobilisations collectives.

Les auteur(e)s rassemblés ici démontrent au contraire qu'il s'avère nécessaire, voire plus pertinent, soit de faire parler les personnes de leurs activités, sans en assigner d'emblée certaines à la catégorie « citoyenneté », soit d'observer directement leurs pratiques. En effet, si dans le cas des enquêtes par questionnaire on part du postulat problématique que tout individu peut, à la demande et hors de toute contextualisation, émettre des opinions (réduisant du même coup la capacité citoyenne à celle d'opiner), ce type d'approche omet également de prendre en compte le poids normatif des termes utilisés. En l'occurrence, celui de « citoyenneté », en particulier dans le contexte français, est sans doute particulièrement « lourd »¹³. Ainsi, les chercheur(e)s du GRAC tirent de leur enquête que « citoyenneté » est un terme qui peut déconcerter ou déranger, y compris des militants, soit parce qu'il est jugé trop abstrait ou normatif, soit parce qu'il est associé à certaines représentations d'un cadre républicain où le citoyen doit se défaire de ses appartenances, attachements, intérêts particuliers¹⁴. M. Vanhoenacker met pour sa part en relief le recours très différencié à ce vocable dans différents espaces de pratiques au sein du mouvement des Eclaireuses et Eclaireurs de France, et les charges elles aussi différenciées qu'il porte. Le débat qu'il restitue au sein d'une réunion entre cadres des « Eclés » à propos des règles du mouvement montre par exemple que, pour certains, l'apprentissage de la citoyenneté passe par le respect des règles collectives, notamment celles qui sont fixées nationalement (la Règle d'or), tandis que pour d'autres elle passe par le questionnement incessant de ces règles. Ces derniers opposent alors le projet de former « *des citoyens qui obéissent* » et celui de former « *des citoyens qui réfléchissent, qui sont conscients des problèmes sociaux, qui critiquent, qui remettent le vote en question* ». Chercher à saisir empiriquement les processus de

13. Neveu, 2009.

14. Les auteurs s'appuient notamment sur Ion, 2008. Pour un constat similaire, voir Luhtakallio, 2012.

citoyenneté requiert donc sans doute de « contourner l'obstacle », d'une part en s'attachant à saisir, au fil des discussions, des entretiens et de l'observation des pratiques, les significations dont les gens eux-mêmes dotent le terme de citoyenneté plutôt que de les inscrire dans un cadre normatif pré-établi¹⁵; et d'autre part, nous y reviendrons, de mener cette exploration dans une plus grande diversité de moments et de pratiques que ceux-là seuls considérés *a priori* comme relevant d'une définition pré-établie de ce qu'est « véritablement » ou « normalement » la citoyenneté.

Il est alors indispensable de porter attention tant aux catégories « associées » (opposées, contrastées...) à celles de citoyenneté ou de citoyens qu'à l'ensemble des termes utilisés pour désigner ou faire sens des pratiques et discours d'agents orientés vers la formulation de problèmes (ou de solutions) communs ou publics, toujours dans l'objectif d'en cerner plus précisément les contours et ce, non à partir d'une définition préalable, mais des représentations et pratiques des acteurs eux-mêmes. Les contributions rassemblées ici proposent des éléments importants qui montrent pourquoi ce sont tout autant des pratiques que des discours¹⁶ qu'il s'agit d'analyser, afin de saisir la citoyenneté dite « ordinaire ». Ce sont en particulier les liens entre expérience politique et expérience quotidienne que cet ouvrage cherche à saisir, à partir de recherches de terrain au plus près des modalités concrètes d'effectuation de la citoyenneté. S'attacher à saisir de telles « pratiques ordinaires de citoyenneté » implique alors, dans le même mouvement, d'ouvrir le spectre des lieux et moments de ces observations et d'adopter des méthodes d'enquête permettant au sens propre de les voir. Suivre et observer des pratiques dans la durée (Overney) ou à partir d'une « intimité culturelle » (Vanhoenacker), par exemple, permet de faire porter l'attention et l'analyse sur des « détails » qui

15. Comme le suggère E. Isin, l'objet est ainsi plus de saisir « ce qui est appelé citoyenneté » que « ce qu'est la citoyenneté » ; voir Isin, 2009.

16. Il ne s'agirait pas en effet de renoncer à toute prise en compte, dans l'analyse de ces formes de citoyenneté « ordinaires », des énoncés et des discours. L'enjeu est bien, d'une part, de les contextualiser fermement, de les inscrire dans les constellations de significations à l'œuvre ; d'autre part, et dans le même temps, de s'attacher à une analyse fine des pratiques.

sembleraient insignifiants pour qui aurait adopté une autre posture de recherche. Si le recours à des approches de type ethnographique ou anthropologique¹⁷ s'avère ici particulièrement adapté, il ne saurait suffire à lui seul, tant il est vrai que les outils méthodologiques ne font sens qu'articulés à une certaine conceptualisation. Ainsi d'autres contributions à cet ouvrage, tout en mettant en œuvre des méthodologies différentes, n'en proposent pas moins des contributions précieuses à ces questionnements sur des formes « ordinaires » de citoyenneté. C'est alors le choix des espaces et des pratiques analysés, leur inscription fine dans des contextes précis, qui permettent d'en saisir les contours.

Ainsi, certaines recherches rassemblées ici observent des acteurs déjà engagés collectivement dans une lutte pour la reconnaissance ou dans des formes publiques d'expression, même lorsque, tels des « publics fragiles »¹⁸ ou des « publics embrouillés, qui n'arrivent pas à se trouver »¹⁹, ils peinent à faire entendre leurs revendications sur la scène publique, comme par exemple les collectifs anti-démolition dans le chapitre d'A. Deboulet, le collectif de la Duchère dans celui de L. Overney, les Roms du quartier de Sulukule à Istanbul dans le chapitre de G. Lelandais, ou encore les migrants maliens dans celui de P. Gonin et N. Kotlok. D'autres s'attachent à rendre compte de pratiques quotidiennes de citoyenneté, parfois inaudibles, qui se déploient sans forcément apparaître publiquement ou se muer en engagement pour une cause. Croiser un sans-abri dans la rue puis téléphoner au 115, par exemple, est-ce de la « citoyenneté ordinaire » ? A. Bidet et E. Le Mener proposent de dépasser l'analyse binaire de cet acte, souvent vu comme relevant soit de la citoyenneté (un acte altruiste vis-à-vis des sans-abris) soit à l'inverse d'un défaut de citoyenneté (appeler pour se débarrasser du problème des sans abris). Par l'écoute des appels, suivie d'entretiens avec les signalants qui acceptaient de s'entretenir avec un(e) sociologue sur les

17. Coll, 2010 ; Pykett *et al.*, 2010 ; Taylor, Wilson, 2004 ; Cefaï, 2007 ; 2011 ; Carrel *et al.*, 2012.

18. Eliasoph, 2003.

19. Dewey, 2003 [1927] : 134-137.

circonstances de leur appel, trois « types » de signalement apparaissent – l’indignation, l’inquiétude et l’engagement en passant – qui n’ont pas les mêmes horizons de publicité, sur le spectre allant d’un souci de la personne, dans le voisinage, jusqu’à l’interpellation des pouvoirs publics. D’autres encore observent des mobilisations invisibles, c’est-à-dire des personnes qui se mettent en mouvement pour une cause qui leur tient à cœur sans chercher à apparaître explicitement dans l’espace public, voire cultivent le contre-espace public comme support de citoyenneté²⁰. Il en est ainsi des activistes de la Pointe Saint-Charles à Montréal, que les chercheurs du Grac ont observés dans leur vie quotidienne²¹. D’autres enfin s’attachent à saisir, au-delà d’affichages publics apparemment fermes, les « troubles dans la citoyenneté » émergeant à partir de pratiques localisées (Vanhoenacker) ou encore les différentes conceptions de la citoyenneté qui sous-tendent les choix quant à la tarification des cantines scolaires et qui sont, cette fois, référées à des enjeux économiques, sociaux et fiscaux (Navarre).

On peut considérer les formes d’engagement analysées dans ce livre comme autant de facettes d’une citoyenneté « ordinaire » : chercher à être reconnu, à être entendus en tant que sujets politiques (pas uniquement par les institutions mais aussi par un collectif, un groupe d’appartenance), comme porteurs de droits, contribuer à la définition même de ces droits, participer à la transformation des relations et des représentations au sein de la société, ou « simplement » se préoccuper, se sentir concernés et vouloir s’assurer du maintien possible des conditions d’un vivre-ensemble lui aussi ordinaire et quotidien, construire au jour le jour un commun partagé. Comme D. Cefai le résume : « Quelque chose comme du “politique” émerge comme tel chaque fois que des collectifs se forment, s’interrogent ou s’engagent autour d’enjeux où il y va du bien commun/ public à atteindre ou d’un mal commun/ public à écarter (...) le politique se joue aussi dans des moments plus routiniers ou habituels de la vie collective »²².

20. Fraser, 1993.

21. Voir également Grac, 2009.

22. Cefai, 2011 : 546-547.

Ainsi, les discussions politiques, les conceptions de la vie en société et donc les pratiques et représentations de la citoyenneté se donnent à voir tant dans la sphère « officielle » de la politique que dans ses coulisses, ainsi que sur d'autres scènes, au sein d'actions collectives ou de pratiques parfois organisées ou vécues en dehors, voire contre les institutions. J. Holston souligne également l'importance de cette « citoyenneté quotidienne » quand il observe à quel point « “trafiquer” dans l'espace public est un des domaines de la société moderne où les résidents des villes expérimentent le plus fréquemment et de la manière la plus prévisible l'état de leur citoyenneté. La qualité de telles interactions courantes peut en fait avoir plus de signification pour leur propre sens d'eux-mêmes en société que les expériences héroïques occasionnelles de la citoyenneté, comme le service militaire, l'armée ou les manifestations, ou que les plus emblématiques comme le vote ou le fait d'être juré »²³. Analyser cette « citoyenneté quotidienne » n'implique pas pour le chercheur qu'il s'enferme dans le micro-local ; au contraire, c'est bien l'exigence de « délocaliser » l'enquête qu'il poursuit lorsqu'il repère dans les actes et les discours ce qui emprunte à l'histoire (par exemple, la colonisation et les relations entre colonisés et colonisateurs), aux représentations et à l'imaginaire sur le vivre-ensemble, l'égalité ou les discriminations²⁴.

23. Holston, 2008 : 15.